

Cote du document: EB 2010/100/R.6
Point de l'ordre du jour: 7 a) ii)
Date: 4 août 2010
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-troisième session

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Luciano Lavizzari
Directeur du Bureau de l'évaluation
téléphone: +39 06 5459 2274
courriel: l.lavizzari@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Fonctionnaire responsable des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Centième session
Rome, 15-17 septembre 2010

Pour: **Examen**

Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-troisième session

1. Le présent rapport rend compte des délibérations de la soixante-troisième session du Comité de l'évaluation tenue les 15 et 16 juillet 2010. Six points étaient inscrits à l'ordre du jour: i) Examen par les pairs du Bureau de l'évaluation du FIDA (IOE) et de la fonction d'évaluation au FIDA; ii) Aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats d'IOE pour 2011 et plan indicatif pour 2012-2013; iii) Évaluation intermédiaire du Projet de développement de la production d'huile végétale en Ouganda; iv) Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) assorti des observations d'IOE; v) Conclusions de la visite de pays du Comité de l'évaluation au Mozambique; et vi) Questions diverses, portant notamment sur deux sujets, à savoir, un débat sur les premières constatations de l'évaluation au niveau de l'institution concernant la parité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, actuellement en cours, et la date à laquelle le Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) sera soumis au Comité en 2010.
2. Tous les membres du Comité (Brésil, Canada, Égypte, France, Inde, Indonésie, Irlande et Pays-Bas) ont participé à la session, à l'exception du Nigéria. Étaient également présents des observateurs de la République bolivarienne du Venezuela, du Cameroun, d'Allemagne, du Guatemala et de la Suède. Le Comité a souhaité la bienvenue à Mme Adair Heuchen (Canada) et Mme Raphaëlle Simeoni (France), qui ont participé à la session pour la première fois en qualité de membres. Le Comité a exprimé sa gratitude aux membres sortants, Mme Amalia Garcia Tharn (Suède) et M. Kent Vachon (Canada) pour leurs intéressantes contributions et leur travail.
3. Se sont également joints à la réunion, entre autres, le Vice-Président adjoint du FIDA, Responsable des programmes, Département gestion des programmes du FIDA; le Responsable principal des stratégies de développement au FIDA; le Directeur d'IOE; le Secrétaire du FIDA. Des représentants du Gouvernement Ougandais¹ se sont joints au comité lors du débat relatif à l'évaluation intermédiaire du Projet de développement de la production d'huile végétale en Ouganda; le chef de l'équipe de consultants² chargée de l'évaluation au niveau de l'institution concernant la parité entre les sexes et l'autonomisation des femmes a également pris part à la session, lors de l'examen du point de l'ordre du jour pertinent.

A. Examen par les pairs du Bureau de l'évaluation du FIDA et de la fonction d'évaluation au FIDA

4. Le Comité s'est penché sur les prochaines étapes de la mise en œuvre des recommandations de l'examen par les pairs.
5. Toutes les recommandations de l'examen par les pairs ont recueilli un large consensus parmi les membres; au demeurant le Comité a souligné que, dans certains domaines, les observations de la direction pouvaient se révéler précieuses. Par exemple, les membres souscrivent à la suggestion de la direction, qui propose qu'une société de chasseurs de têtes soit chargée de rechercher un candidat au poste de directeur d'IOE, si nécessaire.
6. Les membres du Comité ont réaffirmé la nécessité de conduire un processus indépendant pour la nomination, le licenciement et l'examen annuel de la performance du Directeur d'IOE, afin de garantir la totale indépendance d'IOE. De plus, les membres sont convenus que les processus de nomination et d'avancement du personnel d'IOE devraient se conformer aux politiques du FIDA, en la matière, la

¹ M. Bulegeya, Commissaire à la protection phytosanitaire au Ministère ougandais de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, et M. Robert Sabiti, Représentant permanent suppléant, Ambassade d'Ouganda à Rome.

² Mme Hendrika Stuart.

décision finale à cet égard appartenant exclusivement au directeur d'IOE. Il a été noté que le Président, qui souhaitait se réserver le droit d'approuver ou de désapprouver la sélection du personnel recruté aux termes d'un contrat avec le FIDA, pouvait le faire en communiquant son avis au Conseil d'administration.

7. En ce qui concerne la question des audits d'IOE, bien que le Comité ait fait valoir qu'il préférerait être consulté avant qu'un audit ne soit entrepris, il a souligné le rôle prépondérant du Comité d'audit et la nécessité de distinguer les rôles des deux organes subsidiaires du Conseil d'administration que sont le Comité d'audit et le Comité de l'évaluation en matière de gouvernance.
8. Le Comité a évoqué la mise en œuvre des recommandations de l'examen par les pairs et la nécessité de tenir le Conseil d'administration informé des avancées et des questions qui pourraient se poser. À cet égard, il a été décidé que des informations sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations seraient intégrées à l'ordre du jour des prochaines sessions du Comité de l'évaluation avant d'être présentées au Conseil d'administration.
9. Le Comité a invité IOE et la direction à établir un projet de mandat pour le consultant dont l'engagement est proposé, accompagné d'une estimation des coûts et d'un calendrier d'échéances détaillé pour la concrétisation des résultats attendus du Plan d'action. Cette proposition – qui devrait également définir les rôles et responsabilités du Comité, d'IOE et de la direction au regard des résultats attendus – fera l'objet d'un examen à la prochaine session du Comité de l'évaluation et servira de base à la sélection du consultant.

B. Aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats du Bureau de l'évaluation pour 2011 et plan indicatif pour 2012-2013

10. Le Comité a globalement approuvé les objectifs, les résultats de la gestion au niveau de la division, le programme de travail et le budget proposés par le Bureau de l'évaluation pour 2011. Plusieurs membres du Comité se sont félicités de la qualité du document présenté. Le Comité a noté qu'il attendait avec intérêt de se voir soumettre les indicateurs permettant de suivre l'obtention des résultats de la gestion au niveau de la division, lors de sa prochaine session d'octobre 2010.
11. Le Comité a pris note des économies générées par IOE, essentiellement grâce au transfert de certaines responsabilités, et exprimé son soutien à la poursuite des efforts déployés par IOE en ce sens. Le Comité a demandé un complément d'information sur les gains d'efficacité, au fur et à mesure de leur matérialisation, ainsi qu'un tableau comparant les budgets administratifs du FIDA et d'IOE. Par exemple, IOE a annoncé qu'en 2011, il conduirait d'avantage d'évaluations de programmes de pays, et y consacrerait plus de moyens humains, en équivalents temps plein, que l'année précédente.
12. Certains membres ont souligné la nécessité de faire preuve de prudence en ce qui concerne la réduction du budget, une tendance visible ces dernières années, faisant valoir qu'il était important qu'IOE dispose de ressources suffisantes pour mettre en œuvre son programme de travail d'évaluation.
13. Le Comité a été rassuré par le fait qu'IOE ne prévoit pas d'abandonner l'évaluation des projets financés par le FIDA, puisqu'il va conduire en 2011 des validations de rapports d'achèvement de projet et des évaluations de la performance des projets, qui sont moins coûteuses et demandent moins de temps. À cet égard, les expériences pilotes de validation des rapports d'achèvement de projet et d'évaluation de la performance des projets ont été jugées importantes pour permettre l'élaboration d'une méthodologie et d'un processus cohérents avant la fin de l'année.

14. Le Comité a souligné qu'il était important qu'IOE entreprenne des évaluations conjointes. Le document final relatif au programme de travail et budget, dont le Comité sera saisi à la session d'octobre 2010, fera état des travaux envisagés dans ce domaine.
15. Conformément à la demande du Comité, dans la prochaine version du document qu'il soumettra, IOE illustrera la façon dont les objectifs et les résultats de la gestion au niveau de la division contribuent à la réalisation des objectifs stratégiques du FIDA.
16. Le Comité a insisté sur le fait qu'il était important qu'IOE continue à prendre des mesures adéquates pour renforcer davantage la qualité de son personnel et de ses produits, en conduisant des examens par les pairs internes, en organisant des formations, etc.
17. Le Comité de l'évaluation a également noté que, conformément à la recommandation de l'examen par les pairs, le Bureau de l'évaluation n'avait pas prévu de budget pour une visite de pays du Comité de l'évaluation en 2011. Le Comité a été informé que la direction envisageait d'inscrire les fonds nécessaires au budget administratif du FIDA pour l'année prochaine. Le Secrétaire du FIDA a également indiqué qu'aucun transfert de personnel n'était prévu pour refléter le fait que les services de soutien du Comité de l'évaluation précédemment assurés par IOE seraient désormais du ressort du Bureau du Secrétaire.

C. Évaluation intermédiaire du Projet de développement de la production d'huile végétale en Ouganda

18. Le Comité a examiné le résumé de l'évaluation intermédiaire du Projet de développement de la production d'huile végétale en Ouganda.
19. Le représentant du gouvernement a souligné que le projet avait eu des effets positifs non négligeables, en termes d'amélioration des revenus et de réduction de la pauvreté rurale dans les zones couvertes par le projet. L'accent mis par le projet sur les partenariats public-privé a été jugé fructueux et le gouvernement s'emploie aujourd'hui à établir des "plates-formes de produits" pour une grande variété de produits agricoles, dans le cadre desquelles les acteurs d'une filière spécifique se retrouvent pour analyser les problèmes et coordonner leurs activités. En outre, le représentant du gouvernement a fait valoir qu'il était important que le FIDA continue à apporter son soutien à la filière des huiles essentielles.
20. Par ailleurs, le Comité a soulevé la question de la pérennité, notamment en ce qui concerne le maintien des avantages pour les petits agriculteurs, dans le contexte du partenariat avec le secteur privé. En outre, le Comité a insisté sur l'importance de prendre en compte les questions liées à la protection de l'environnement dans la prochaine phase du projet.
21. Les membres ont aussi invité la direction à analyser les débouchés commerciaux lors de la conception et de l'exécution du projet, afin de garantir des avantages à la population rurale dans son ensemble.
22. Le Comité a souligné qu'à l'avenir, il serait important qu'il puisse examiner les évaluations avant qu'une nouvelle phase de projet, ou le programme d'options stratégiques pour le pays, ne soient présentés au Conseil d'administration, indiquant qu'il était regrettable que cela n'ait pas été le cas pour la phase II du Projet de développement de la production d'huile végétale en Ouganda, approuvée par le Conseil d'administration en avril 2010. La direction du FIDA a expliqué que la deuxième phase du projet avait été soumise pour examen au Conseil d'administration à sa session d'avril 2010 car il était nécessaire que le prêt destiné à la financer soit présenté au Parlement ougandais pour approbation.

23. En ce qui concerne les grands projets reposant sur des partenariats public-privé, les membres ont rappelé avec insistance que le FIDA se devait de veiller à ce que la conception du projet cible effectivement les petits exploitants en tant que principaux bénéficiaires, ajoutant que la deuxième phase du projet, approuvée en avril 2010, tenait compte de cette nécessité.
24. Le Comité a également noté que, comme l'a signalé le chargé de programme de pays du FIDA pour l'Ouganda, ce projet avait des objectifs multiples et évolutifs. Bien que les projets financés par le FIDA puissent entraîner une série d'avantages plus généraux, leur finalité doit être principalement la réduction de la pauvreté rurale pour le groupe cible du FIDA, à savoir les ruraux pauvres et les petits exploitants agricoles, ainsi que le préconisent le programme d'options stratégiques pour l'Ouganda et les objectifs de développement du Cadre stratégique du FIDA.
25. Sur un plan plus général, plusieurs membres ont souligné qu'il était nécessaire que les opérations financées par le FIDA et les évaluations abordent les questions de parité hommes-femmes d'une manière approfondie.

D. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) assorti des observations d'IOE

26. Le Comité a examiné le PRISMA, ainsi que les observations d'IOE, et en a débattu. Les membres se sont félicités de la pertinence du document.
27. Le Comité a noté avec satisfaction que le FIDA donne désormais suite aux recommandations des évaluations conduites par IOE, ce qui montre qu'au fil du temps, la boucle d'apprentissage liant évaluations et opérations s'est progressivement améliorée.
28. Les membres ont noté que les pays emprunteurs demeuraient peu réactifs au regard des recommandations issues des évaluations conduite par IOE, comme l'indique le niveau d'application relativement plus faible des recommandations. Les membres ont demandé à la direction d'envisager des solutions, et éventuellement des mesures, pour encourager les gouvernements à suivre les recommandations avec plus de célérité.
29. Le Comité a également souligné le fait que, bien que les questions de parité hommes-femmes soient soulevées dans le rapport, aucune recommandation spécifique n'est formulée sur la façon dont les résultats pourraient être encore améliorés dans ce domaine.
30. Par ailleurs, le Comité a souligné qu'il importait de rechercher des occasions de collaborer et coopérer avec les autres organisations de développement afin d'établir des modèles efficaces de présence dans le pays, ajoutant que cette démarche contribuerait à améliorer la performance du FIDA dans ses activités hors prêts, notamment concernant la concertation sur les politiques.

E. Échos de la visite de pays du Comité de l'évaluation au Mozambique

31. Le Comité a examiné le projet de rapport préparé par le président sur la visite de pays effectuée au Mozambique en mai 2010. Ce rapport, qui a été révisé pour tenir compte des contributions des membres, sera soumis au Conseil d'administration pour examen à sa session de septembre 2010.

F. Questions diverses

Information sur l'état d'avancement de l'évaluation au niveau de l'institution des questions de parité hommes-femmes

32. Le Comité a accueilli avec satisfaction la présentation par IOE des premiers résultats de l'évaluation au niveau de l'institution des questions de parité hommes-femmes, actuellement en cours.
33. Les membres ont noté l'utilité des présentations faites aux premiers stades du processus d'évaluation au niveau de l'institution.
34. Le Comité a débattu des questions soulevées pendant la présentation, se livrant à un franc échange de points de vue, et les membres ont fourni à l'équipe d'évaluation d'IOE des observations utiles.
35. Les membres ont noté, par exemple, que les Objectifs du Millénaire pour le développement n'étaient pas mentionnés dans la présentation et que plusieurs recommandations semblaient soulever des ébauches de questions importantes intéressant l'évolution de la culture institutionnelle, qui demande une réponse systémique à l'échelle de l'institution.
36. La direction du FIDA a signalé qu'elle était consciente de ces questions et de leur importance.
37. Le rapport d'évaluation final sera examiné par le Comité à sa session du 26 novembre, puis par le Conseil d'administration en décembre 2010.

Date de soumission du RARI 2010 au Comité de l'évaluation

38. Le Comité a examiné la proposition d'IOE préconisant de repousser la présentation du RARI 2010, prévue en octobre, à la dernière session du Comité de l'évaluation de cette année, qui aura lieu le 26 novembre. La direction du FIDA a expliqué que la proposition avait été élaborée conjointement avec IOE et qu'elle-même apportait son entier soutien à cette solution.
39. Le nouveau calendrier donnerait du temps: i) à la direction pour rédiger les observations écrites accompagnant le RARI; et ii) à IOE et à la direction pour approfondir le thème d'apprentissage du RARI 2010, à savoir l'efficience.
40. Le Comité a souscrit à la proposition d'examiner le RARI 2010 à la dernière session annuelle du Comité de l'évaluation, en novembre. Le Comité croit comprendre que ce changement du calendrier de la présentation du RARI au Comité deviendra permanent. En remplacement, le Comité est convenu d'examiner l'évaluation terminale du Projet de développement dans la zone de Raymah au Yémen à la session d'octobre et non, comme initialement planifié, à la session de novembre 2010.